



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 12 INT 026

Déposé le : 18.09.2012

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises, pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Interpellation : l'enseignement de la trigonométrie va-t-il disparaître ?

Texte déposé

Il semble que les travaux d'Harmos s'orientent vers l'abandon de l'enseignement de la trigonométrie selon le manuel proposé pour la neuvième au chapitre 11. Les cantons restent libres d'utiliser les 15% de marge qui leurs sont réservés pour néanmoins maintenir cet enseignement.

Cette situation est insatisfaisante. D'une part, la trigonométrie est un outil mathématique indispensable pour les formations techniques ou en sciences naturelles. D'autre part, l'accès aux hautes écoles dans ces branches suppose une formation minimale pour tous les étudiants, quel que soit leur canton d'origine : sinon les hautes écoles, estimant que la trigonométrie n'est pas nécessairement enseignée, seront obligées de porter à leur programme cette branche, qui est traditionnellement dans le cahier de charges de l'enseignement secondaire.

Dès lors les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- 1/ La trigonométrie fait-elle actuellement partie du programme enseigné ?
- 2/ Est-il exact que la trigonométrie disparaîtra comme matière obligatoire de l'enseignement secondaire aussi bien selon les travaux de Harmos que du Lehrplan 21 ?
- 2/ Le Conseil d'Etat utilisera-t-il sa marge de manœuvre pour garder cette matière dans l'enseignement secondaire ?
- 3/ Si tel n'est pas le cas, que compte-t-il faire ?

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Commentaire(s)

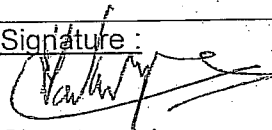
Conclusions

Ne souhaite pas développer X

Nom et prénom de l'auteur :

Neiryck Jacques

Signature :

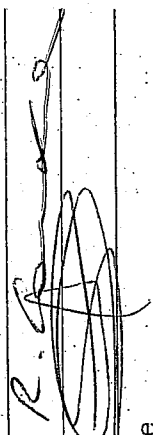
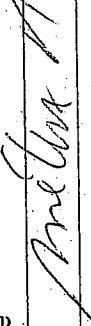


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Voir liste annexe

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Gander Hugues 
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Genton Jean-Marc
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel	Collet Michel	Glauser Alice 
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis 	Golaz Florence
Blanc Mathieu	Cretegny Gérard 	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grognoz Frédéric
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel 	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne 	Hauri Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel 	Jaquet-Berger Christiane 
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella <i>G. Schaller</i>
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude <i>CS</i>
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier <i>D. Maillefer</i>	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel <i>AM</i>	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryneck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine <i>U. Wyssa</i>
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric